



## NOM DE LA DIRECTION :

### DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA MOSELLE

**NOM DU DIRECTEUR :** Björn DESMET

**NOM DU DIRECTEUR ADJOINT :** Marc MENEGHIN

**COORDONNÉES :**

**Adresse :** 17 quai Paul Wiltzer, 57000 METZ

**Tél. Secrétariat :** 03 87 34 33 34

**Boîte fonctionnelle :** ddt-directeur@moselle.gouv.fr

### PRÉSENTATION DU SERVICE

Effectif total : 214

dont

40 A

112 B

60 C

## PRINCIPALES MISSIONS :

La DDT (Direction Départementale des Territoires) de la Moselle est chargée de mettre en œuvre les politiques d'aménagement et de développement durable des territoires, tant urbains que ruraux. Elle est constituée de cinq services fonctionnels, deux délégations territoriales et un secrétariat général.

### **Service Habitat**

Il est en charge des missions relatives aux politiques de l'habitat et du logement, du financement du logement social, et de la réhabilitation du parc de logements privés (politiques de l'Anah).

Il participe activement à la politique de la ville, en particulier par son implication dans les opérations de rénovation urbaine pour le compte de l'ANRU.

### **Le Service d'Economie Rurale Agricole et Forestière**

Il est en charge de la gestion des aides publiques aux agriculteurs. Il contribue au soutien des exploitations, en accompagnant les projets de diversification (circuits alimentaires de proximité, méthanisation, agriculture périurbaine) et de valorisation des filières agricoles, et en assurant la gestion des crises.

Il participe aux politiques de gestion durable des forêts et des milieux naturels (respect de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique), et assure les missions régaliennes dans le domaine de la chasse.

### **Service Aménagement Biodiversité Eau**

Il met en œuvre les mesures de gestion et de protection des ressources en eau et des milieux aquatiques, et assure localement la déclinaison de la directive cadre sur l'eau en vue de la reconquête de leur qualité. Il participe à la préservation des espaces naturels et forestiers, de la faune et de la flore.

Il contribue au développement durable des territoires dans le cadre de l'élaboration des documents de planification et d'urbanisme. Il veille en particulier à une consommation raisonnée du foncier agricole et rural, à un aménagement commercial maîtrisé et à une politique des déplacements adaptée.

### **Service Risques Energie Construction Circulation**

Il pilote l'élaboration et du suivi des plans de prévention des risques naturels, miniers et technologiques, et participe à l'information sur les risques.

Il porte la politique en matière de qualité de la construction et d'accessibilité.

Il est en charge de l'éducation routière et organise les épreuves du permis de conduire.

### **La Mission Observatoire des Territoires et Prospective**

Elle contribue aux diagnostics de territoire et expertises. Elle assure la collecte, la diffusion et l'organisation de l'information, en développant des outils d'aide à la décision.

### **Les Délégations Territoriales**

Les Délégations territoriales de Sarreguemines et Sarrebourg, ainsi que l'annexe de Thionville et la représentation au sein de la maison de l'Etat de Château-Salins, portent localement les missions de la DDT sur les territoires. Elles représentent l'interlocuteur privilégié des acteurs locaux (collectivités, porteurs de projet,...), et interviennent en relation étroite avec les sous-préfets.

### **Le Secrétariat général**

Il assure l'administration, la gestion et les fonctions juridiques de la DDT, en veillant en particulier à une bonne affectation des moyens.